



*Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne*

**Représentation Permanente du Luxembourg
auprès de l'OSCE**

Wallnerstrasse 2/1/2

Tél. : +43-1-478 21 68

Fax : +43-1-478 26 43

E-mail : vienne.osce@mae.etat.lu

PC.DEL/317/05

21 April 2005

FRENCH only

**552e Conseil Permanent
21 avril 2005**

DECLARATION DE L'UNION EUROPEENNE SUR LA MOLDAVIE

L'Union européenne prend note de la décision moldave de suspendre sa participation aux travaux de la Commission mixte de contrôle et des motifs qui l'ont conduite à faire ce pas. Nous espérons que les conditions pourront être réunies pour que la Moldavie puisse reconsidérer cette position.

Elle condamne toutes les provocations auxquelles se sont livrées les autorités auto-proclamées de Transnistrie ces dernières semaines vis à vis des paysans de la région de Dorotskoie, provocations qui font elles mêmes suite aux différentes campagnes menées par Tiraspol depuis l'été dernier à l'encontre d'écoles en Transnistrie et de la gare de Bendery.

L'Union européenne appelle à un retour à la table de négociations toutes les parties concernées.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie¹ se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association